

ALL BUSINESS IS LOCAL

FORNEY INDUSTRIES, INC. LIMITED WARRANTY

Effective February 14, 2017

(supersedes prior warranties and is exclusive and no other warranties are implied) Applies to the following Forney Products:

A) Equipment:

- Forney[®] Welding Machines;
 Forney[®] Easy Weld[™] Welding Machines;
- 3) Forney® Plasma Cutting Machines;
- 4) Forney® Battery Chargers; and,
- 5) Forney® Jump Starters.

B) Auto-Darkening (AD) Welding Helmets:

- 1) Forney® AD Helmets;
- 2) Forney® Premier Series™ AD Welding Helmets;
- 3) Forney® Advantage Series™ AD Welding Helmets; and,
- 4) Forney® Master Series™ AD Welding Helmets.

C) Product:

1) All non-equipment and auto-darkening welding helmet Forney® product.

- 1) Limited Warranty: Subject to the terms and conditions below, Forney Industries, Inc., Fort Collins, Colorado, warrants to its original purchaser that new Forney Product sold after the effective date of this limited warranty is free of defects in material and workmanship at the time it is shipped by Forney and continuing for the applicable periods below. Within the warranty periods listed below, Forney, or a Forney Authorized Warranty Service Center, will replace or repair Forney Product, at Forney's sole discretion, that fail due to such defects in material or workmanship within the applicable warranty period and provided that the purchaser fully and timely satisfies the conditions in Section 3 below.
- 2) Warranty Eligibility & Claims Process: The original purchaser may make a valid warranty claim only if such purchaser satisfies the following conditions:
 - b. Purchaser must have registered the Forney Product at: www.forneyind.com/support/ product-registration.
 - c. Purchaser or Authorized Warranty Service Center must contact Forney's Warranty Service at 1-800-521-6038 x605 or service@forneyind.com to get approved for warranty
 - d. At Forney's direction, purchaser must return the applicable Forney Product, with proof of date purchased (typically a purchase receipt) to the nearest Forney Authorized Warranty Service Center or directly to Forney Industries, Inc. If proof of purchase cannot be provided, the warranty period will start from the date of manufacture. DO NOT RETURN FORNEY PRODUCTS TO THE RETAIL OR INDUSTRIAL OUTLET WHERE IT WAS PURCHASED. FORNEY WILL GIVE YOU OPTIONS ON SERVICE LOCATIONS.
 - e. Freight &/or packaging costs, if any, to and from the designated warranty repair location are the sole responsibility of the purchaser.
- 3) Warranty Period: All warranty time periods start on the date of delivery of the Forney Product to the original end-user purchaser, provided, no such period shall exceed twelve months after the Forney Product is shipped to an authorized distributor. The warranty period applicable to the Forney Products are as follows:

5 Years:

- Forney Welder and Plasma Machines: Original main power rectifiers only to include SCRs, diodes and discrete rectifier modules, transformers, stabilizers, and reactors.
- Forney Battery Chargers: Parts & Labor or Full Replacement: Transformer.

- Forney Welder and Plasma Machines: Drive Systems, PC Boards, Motors, and Switches and Controls.
- Forney Battery Chargers: Parts & Labor or Full Replacement: All components and parts inside the battery charger cover with the exception of the transformer.

2 Years:

 Forney Advantage and Master Series™ AD Welding Helmets: Helmet, to include the auto-darkening filters and associated components, free of defects in material and workmanship that may occur under normal use and care.

- Forney Welder and Plasma Machines: Relays, contactors, regulators and accessories.
- Forney Battery Chargers (Non-Industrial Use): Parts & Labor: All components and parts outside the battery charger cover, included but not limited to cables and clamps. Knobs, wheels and axle are not covered.
- Forney Jump Starters: Free of defects in material or workmanship that may occur under normal use and care.

 Forney AD and Premier Series™ AD Welding Helmets: Helmet, to include the autodarkening filters and associated components, free of defects in material and workmanship that may occur under normal use and care.

6 Months:

 Forney Easy Weld™ Machines: Free of defects in material and workmanship that may occur under normal use and care.

- Forney Welder and Plasma Machines: MIG guns and plasma torches.
- Forney Battery Chargers (Industrial Use): Parts & Labor: All components and parts outside the battery charger cover, including but not limited to cables and clamps. Knobs, wheels and axle are not covered.
- Forney Jump Starters: Internal battery.

 Product: Free of defects in material and workmanship that may occur under normal use and care.

4) Warranty Exclusions:

- f. This Limited Warranty shall not apply to (i) consumables such as contact tips, cutting nozzles, felt wire cleaner, drive rollers, gas diffusers, plasma torch tips and electrodes, weld cables, tips, drill bits, abrasives, marking utensils, auto-darkening helmet cover/ safety lenses, ForneyHide™ Work or Welding Gloves, (ii) Forney Products that fail due to normal wear, (iii) any damage or failure caused by the untimely replacement or maintenance of any of the previously listed consumable parts; (iv) any failure or defect that results from accident, abuse, neglect or failure to operate products in accordance with instructions provided in the owner's manual(s) supplied with the Forney Product; (v) Spatter damage on the AD Welding Helmets auto-darkening filter cartridge; (vi) Pre-delivery service, i.e. assembly and adjustment, (vii) items provided by Forney but manufactured by third parties, or (viii) results, outcomes or work product using Forney Products
- This Limited Warranty is void if (i) the Forney Product has been repaired, modified or changed by anyone other than Forney Industries or its Authorized Warranty Service Center, (ii) the Forney Product has been improperly installed or operated or misused based on industry standards, (iii) the Forney Product has been used for purposes outside of the specifications or original intended use. Additionally, the Limited Warranty covering the auto-darkening welding helmet is void if the auto-darkening filter cartridge has been subjected to improper installation or is not used with the correct protective clear lenses installed properly on both sides of the filter cartridge (proper clear lenses are provided with purchase of the Premier, Advantage and Master Series® AD Welding Helmets).
- 5) Disclaimer: Limitations: TO THE EXTENT PERMITTED BY LAW, THIS LIMITED WARRANTY IS THE SOLE AND EXCLUSIVE REMEDY OF PURCHASER IN RESPECT TO FORNEY PRODUCTS. EXCEPT AS EXPRESSLY PROVIDED HEREIN, FORNEY DISCLAIMS ALL OTHER EXPRESS AND ALL IMPLIED WARRANTIES, INCLUDING MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE. FORNEY DISCLAIMS ALL INCIDENTAL, INDIRECT, SPECIAL, AND CONSEQUENTIAL LOSS, DAMAGE, LOST PROFIT OR EXPENSE. FORNEY'S MAXIMUM LIABILITY SHALL BE THE COST TO REPAIR OR REPLACE THE FORNEY PRODUCT THAT IS SUBJECT OF A VALID WARRANTY CLAIM HEREUNDER.
- 6) General: Forney Products are intended for purchase and use by persons trained and experienced in the use and maintenance of the Forney Products. Some states in the U.S.A. do not allow limitations of how long an implied warranty lasts, or the exclusion of incidental, indirect, special or consequential damages, so the above limitation or exclusion may not apply to you. This warranty provides specific legal rights, and other rights may be available, but may vary from state to state. In Canada, legislation in some provinces provides for certain additional warranties or remedies other than as stated herein, and to the extent that they may not be waived, the limitations and exclusions set out above may not apply. This Limited Warranty provides specific legal rights, and other rights may be available, but may vary from province to province.

Note: For additional information about new Forney Products, visit: www.forneyind.com.



ALL BUSINESS IS LOCAL

FORNEY INDUSTRIES, INC. GARANTIE LIMITÉE

En vigueur le 14 février 2017

(cette garantie annule toutes les garanties précédentes, elle est exclusive, et il n'existe aucune garantie implicite)

S'applique aux produits Forney suivants :

A) Équipement :

- 1) appareils de soudage Forney^{MD},
 2) appareils de soudage Forney^{MD} Easy Weld^{MC},
 3) appareils de découpe au plasma Forney^{MD};

- 4) chargeurs de batterie Forney^{MD};
 5) blocs d'alimentation pour démarrage de secours Forney^{MD}

B) Casques de soudeur auto-obscurcissants (AO) :

- 1) casques AO ForneyMD
- 2) casques de soudeur AO Forney^{MD} Premier Series^{MC};
- casques de soudeur AO Forney^{MD} Advantage Series^{MC};
 casques de soudeur AO Forney^{MD} Master Series^{MC}.

C) Produit:

- 1) Tous les produits autres que l'équipement et les casques de soudeur auto-obscurcissants Forney^{MD}
- 1) Garantie limitée : Sous réserve des conditions générales ci-dessous, Forney Industries, inc., Fort Collins, Colorado, garantit à l'acheteur original que le nouveau produit Forney vendu après la date d'entrée en vigueur de cette garantie limitée est exempt de défaut de matériaux et de fabrication au moment de l'expédition par Forney et pendant la durée des périodes applicables énoncées ci-dessous. Au cours des périodes de garantie énoncées ci-dessous, Forney, ou un centre de service sous garantie autorisé par Forney, remplacera ou réparera, à la seule discrétion de Forney, le produit Forney défectueux par suite de défauts de matériaux ou de fabrication survenus pendant la période de garantie applicable et sous réserve que l'acheteur satisfasse pleinement et sans tarder aux conditions énoncées à la section 3 ci-dessous.
- 2) Admissibilité à la garantie et processus de réclamation : L'acheteur original ne peut formuler une réclamation sous garantie que s'il satisfait aux conditions suivantes :
 - a. L'acheteur doit avoir enregistré son produit Forney sur : www.forneyind.com/support/ product-registration.
 - L'acheteur ou le centre de service sous garantie autorisé doit communiquer avec le service des garanties de Forney au 1-800-521-6038 p. 605 ou au service@forneyind.com pour faire approuver la réclamation sous garantie.
 - c. Lorsque Forney le lui instruit, l'acheteur doit renvoyer le produit Forney visé, accompagné d'une preuve de date d'achat (habituellement un reçu d'achat), au centre de service sous garantie autorisé par Forney le plus près ou directement à Forney Industries, Inc. S'il n'est pas en mesure de fournir une preuve d'achat, la période de garantie commence à la date de fabrication. NE PAS RETOURNER LE PRODUIT FORNEY CHEZ LE DÉTAILLANT OU LE DISTRIBUTEUR INDUSTRIEL OÙ IL A ÉTÉ ACHETÉ. FORNEY VOUS PROPOSERA DES OPTIONS DE CENTRES DE SERVICE.
 - Les frais d'emballage et d'expédition, le cas échéant, à destination et au retour du centre de réparation sous garantie désigné incombent uniquement à l'acheteur.
- 3) Période de garantie : Toutes les périodes de garantie commencent à la date de livraison du produit Forney à l'acheteur utilisateur final original, pour autant qu'aucune de ces périodes ne dépasse douze mois après l'envoi du produit Forney à un distributeur autorisé. Les périodes de garantie qui s'appliquent aux produits Forney sont les suivantes :

- Appareils de soudage et plasma Forney : Redresseurs de courant au silicium originaux de l'alimentation principale, modules de redresseurs séparés et de diodes, transformateurs, stabilisateurs et bobines de réactance.
- Chargeurs de batterie Forney : Pièces et main-d'œuvre ou remplacement complet : Transformateur.

- Appareils de soudage et plasma Forney : Systèmes d'entraînement, cartes de circuits imprimés, moteurs, interrupteurs et commandes.
- Chargeurs de batterie Forney : Pièces et main-d'œuvre ou remplacement complet : Toutes les composantes et pièces comprises à l'intérieur du boîtier du chargeur de batterie, à l'exception du transformateur.

2 ans :

Casques de soudeur AO Forney Advantage Series et Master Series^{MC}: Casque, y compris les filtres auto-obscurcissants et composantes connexes, exempt de défaut de matériaux et de fabrication pouvant survenir dans le contexte d'une utilisation et d'un entretien normaux.

- Appareils de soudage et plasma Forney : Relais, contacteurs, régulateurs et accessoires.
- Chargeurs de batterie Forney (utilisation non industrielle) : Pièces et main-d'œuvre : Toutes les composantes et pièces à l'extérieur du boîtier du chargeur de batterie, y compris, mais sans s'y limiter, les câbles et pinces. Les boutons, roulettes et l'essieu ne sont pas couverts.

- Blocs d'alimentation pour démarrage de secours Forney : Exempt de défaut de matériaux et de fabrication pouvant survenir dans le contexte d'une utilisation et d'un entretien normaux.
- Casques de soudeur AO Forney et Premier Series^{MC} : Casque, y compris les filtres autoobscurcissants et composantes connexes, exempt de défaut de matériaux et de fabrication pouvant survenir dans le contexte d'une utilisation et d'un entretien normaux.

6 mois:

 Appareils de soudage Forney Easy Weld^{MC}: Exempt de défaut de matériaux et de fabrication pouvant survenir dans le contexte d'une utilisation et d'un entretien normaux.

90 jours:

- Appareils de soudage et plasma Forney : Pistolets MIG et pistolets à plasma.
- Charaeurs de batterie Fornev (utilisation industrielle): Pièces et main-d'œuvre: Toutes les composantes et pièces à l'extérieur du boîtier du chargeur de batterie, y compris, mais sans s'y limiter, les câbles et pinces. Les boutons, roulettes et l'essieu ne sont pas couverts.
- Blocs d'alimentation pour démarrage de secours Forney : Batterie interne.

30 jours:

Produit : Exempt de défaut de matériaux et de fabrication pouvant survenir dans le contexte d'une utilisation et d'un entretien normaux.

4) Exclusions de la garantie :

- a. Cette garantie limitée ne s'applique pas (i) aux consommables, comme les pièces de contact, les buses de coupage, les cure-pipe en feutre, les dévidoirs, les diffuseurs de gaz, les buses et les électrodes de chalumeau à plasma, les câbles de soudage, les points de contact, les forets, les abrasifs, les ustensiles de marquage, les couvercles et lentilles de casques auto-obscurcissants, les gants de travail ou de soudeur ForneyHide^{MC}; (ii) les produits Forney dont la dégradation est causée par l'usure normale; (iii) tout bris ou défaillance causé par le remplacement ou l'entretien tardif des pièces consommables nommées précédemment; (iv) toute défaillance ou défectuosité causée par un accident, par un abus, par de la négligence ou par le non-respect des instructions d'utilisation du produit fournies dans le ou les manuels de l'utilisateur livrés avec le produit Forney; (v) les bris causés par les projections de soudage sur la cartouche du filtre auto-obscurcissant des casques; (vi) le service avant livraison, c'est-à-dire l'assemblage et le réglage; (vii) les articles fournis par Forney, mais fabriqués par un tiers; (viii) les résultats, les conséquences ou les produits du travail réalisé au moyen des produits Forney.
- b. Cette garantie limitée est nulle si (i) le produit Forney a été réparé, modifié ou changé par toute personne autre que Forney Industries ou son centre de service sous garantie autorisé; (ii) le produit Forney a été mal installé ou exploité, ou a été mal utilisé par rapport aux normes de l'industrie; (iii) le produit Forney a été utilisé à des fins autres que les spécifications ou l'utilisation originale visée. En outre, la garantie limitée couvrant les casques auto-obscurcissants est nulle si la cartouche du filtre auto-obscurcissant a été mal installée ou si elle a été utilisée sans que les bonnes lentilles transparentes aient été correctement installées de chaque côté de la cartouche du filtre (les bonnes lentilles transparentes sont fournies à l'achat des casques de soudeur AO Premier Series, Advantage Series et Master Series^{MD}).
- 5) Clauses de non-responsabilité; limitations : DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, CETTE GARANTIE LIMITÉE CONSTITUE LE SEUL ET EXCLUSIF RECOURS DE L'ACHETEUR À L'ÉGARD DES PRODUITS FORNEY. SAUF DISPOSITIONS EXPRESSES DES PRÉSENTES, FORNEY DÉCLINE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE ET TOUTE GARANTIE IMPLICITE, Y COMPRIS LE CARACTÈRE COMMERCIAL ET L'ADÉQUATION À UNE UTILISATION SPÉCIFIQUE. FORNEY DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES PERTES, DES DOMMAGES, DES PERTES DE BÉNÉFICES OU DES DÉPENSES ACCESSOIRES, INDIRECTS, PARTICULIERS ET CONSÉCUTIFS. LA RESPONSABILITÉ INCOMBANT À FORNEY SE LIMITE AU COÛT DE RÉPARATION OU DE REMPLACEMENT DU PRODUIT FORNEY ASSUJETTI À UNE RÉCLAMATION SOUS GARANTIE VALIDE EN VERTU DES PRÉSENTES.
- 6) Généralités : L'achat et l'utilisation des produits Forney sont prévus pour des personnes formées et expérimentées à l'utilisation et l'entretien des produits Forney. Aux États-Unis, certains États n'acceptent pas les limitations sur la durée des garanties implicites ni l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires, indirects, particuliers et consécutifs, par conséquent, il se peut que la limitation ou exclusion décrite précédemment ne s'applique pas à vous. Cette garantie donne des droits légaux spécifiques, et il est possible d'avoir des droits supplémentaires qui varient d'un État à l'autre. Au Canada, la loi dans certaines provinces prévoit certains recours ou garanties supplémentaires autres que ceux énoncés aux présentes et, dans la mesure où il est interdit d'y renoncer, il se peut que les limites et exclusions énoncées précédemment ne s'appliquent pas. Cette garantie limitée donne des droits légaux spécifiques, et il est possible d'avoir des droits supplémentaires qui varient d'une

Remarque : Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les nouveaux produits Forney, visitez le : www.forneyind.com.